

Extrait du livre des minutes d'une séance régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 20 septembre 2017, à 19 h, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA MRC DE PORTNEUF DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) – ADOPTION**

CR 194-09-2017

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf est signataire d'une entente relative au Fonds de développement des territoires avec le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale;

**CONSIDÉRANT** que selon cette entente il est prévu que la MRC de Portneuf présente une reddition de comptes auprès du gouvernement afin de recevoir un dernier versement correspondant à 20 % de la subvention totale de 1 051 045 \$;

**CONSIDÉRANT** qu'un rapport d'activité pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017 doit être produit, adopté et diffusé sur le site Web de la MRC;

**CONSIDÉRANT** que le rapport a été transmis aux élus et que ces derniers ont pu en prendre connaissance au préalable;

Il est proposé par M. Daniel Dion et résolu :

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf adopte le rapport d'activité préparé par son Service de développement économique et que ce dernier soit transmis au Secrétariat à la Capitale-Nationale;

**QUE** ce rapport soit diffusé sur son site Internet tel que requis à l'entente relative au Fonds de développement des territoires;

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf autorise M<sup>me</sup> Josée Frenette, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer ledit rapport pour et au nom de la MRC de Portneuf.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**COPIE CONFORME**

Ce 22 septembre 2017

Josée Frenette  
Secrétaire-trésorière